



## **Déclaration liminaire de la CCPL du mercredi 13 octobre 2021**

Que d'inquiétudes en ce moment comme vous allez l'entendre et vous en avez assurément conscience !

Le constat est criant : le manque de vivier est assourdissant. Ce n'est pas faute d'avoir alerté dans le passé, mais nous n'avons pas été entendus. Il y a pour certains postes présentés lors de cette CCPL pas moins de quatre appels à candidatures. Pour d'autres postes, le chiffre de candidats est réduit à la portion congrue.

Encore une fois, une CCPL qui ne remplit pas sa fonction car les recrutements sont déjà effectués. Il y a urgence à remédier à ce grave dysfonctionnement. La justification de choix effectués après entretiens, pour lesquels aucun compte rendu n'est fait, n'a jamais été suffisante.

Une autre inquiétude concerne les conditions qui se dégradent çà et là. Des audits ont lieu un peu partout concernant des projets immobiliers multiples, des projets difficiles à suivre dans leurs diverses annulations antérieures et projections à venir.

Et que dire du projet local d'évaluation ? Après avoir supprimé les épreuves nationales du bac et imposé en grande majorité le passage au contrôle continu, le ministère satisfait une demande particulière qui dessert encore plus notre enseignement en mettant en place cet outil, le projet local d'évaluation (PLE), pour cadénasser nos pratiques professionnelles et mettre à mal la liberté pédagogique des enseignants et le travail des CPE. Nous rappelons clairement que l'acte d'évaluer fait partie intégrante de l'expertise des pédagogues que sont les enseignants, concepteurs de leurs pratiques dans le cadre des programmes : c'est tout le sens de la liberté pédagogique. Méfions-nous du piège tendu par le PLE, les inquiétudes seront nombreuses : le risque est l'altération de la relation élèves-enseignant et famille enseignant avec des récriminations, des contestations de notes, des stratégies d'évitement des devoirs, entre autres.

Notre quatrième inquiétude concerne le dysfonctionnement de la mise en place, au sein de l'Agence, des nouvelles instances issues de la loi de transformation de la fonction publique. Hier, mardi 12 octobre, la FSU a



boycotté le dialogue social puisque ni les délais ni l'essence même de cette réunion n'ont été respectés.

Enfin, la dernière inquiétude dépasse cette seule instance pour laquelle nous sommes aujourd'hui réunis, mais nous ne pouvons pas ne pas aborder les points suivants. Le ministre de l'éducation nationale minimise la mobilisation de la profession. Pour lui, la rentrée se passe bien : il n'y a pas de problème à l'école ; les personnels sont respectés ; la suppression des moyens, notamment le nombre d'adultes qui baissent de manière drastique alors que le nombre d'élèves augmente dans le second degré, ne représente aucune incohérence, alors que les cas de violence illustrent bel et bien le contraire. Le ministre avance des chiffres faussés sur les revalorisations et en fait une présentation totalement dévoyée. Pour lui, tout comme pour les médias, "oui les profs sont très mal payés" mais après tout ils ne font pas ce métier pour l'argent. Les débats de fonds laissent la place au superficiel et à l'infondé que ce soit sur l'éducation, sur l'immigration ou sur d'autres sujets sociétaux. Au lieu de créer l'actualité, nos gouvernants choisissent de courir après l'actualité fabriquée de toute pièce par des médias qui s'autorisent à donner le ton et à adouber les stars du jour, quand bien même, ces stars véhiculent-elles les discours haineux et racistes et que ces stars ont même été condamnées par la justice.

L'enseignement français à l'étranger ne peut rester sourd aux discours du mélange des genres et de cette course au populisme. Nos valeurs sont à l'opposé de cela.

Merci pour votre écoute.